Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 29/05/2024

VITEX rappelle PLUX PLUSVIT



- Noms des modèles ou références concernés : PLUX PLUSVIT SEMOULETTE
- Marque : VITEX
- Lot Tous les lots
- Conditionnements: PLUX PLUSVIT Semoulette seau 20 kg
- Date début/fin de commercialisation : du 21/11/2021 au 24/05/2024
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : VITEX

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel: Non conformité et dangerosité du produit L'étiquetage de ce produit néglige les risques inhérents à son utilisation. L'utilisateur n'est pas informé
 que ce produit est classé comme sensibilisant cutané.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures
 - Risque environnemental
- Description complémentaire du risque : Ce produit contient par ailleurs, une substance active biocide interdite : le chlorophène (CAS n° : 120-32-1) qui est reconnu comme dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement."

QUE FAIRE?

Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 31 juillet 2024

CONTACT

• Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

